

LA REVUE MUNICIPALE

Chalindrey

Juin 2025

N° 136





Une année endeuillée

C'est avec une peine immense que nous avons appris le décès de notre première adjointe, Marie-Christine BEAUFILS.

Actrice majeure, elle tenait une place importante dans notre vie municipale par sa présence, son sens des responsabilités. Sa passion pour l'action civique, tout particulièrement auprès des jeunes, de la vie associative, reflétait son attachement très puissant au service public.

Pour continuer notre engagement, nous avons dû faire face en réorganisant l'équipe municipale.

Un monde tourmenté

Plus que jamais dans un monde en proie à des guerres, des désordres et des violences qui suscitent incertitudes, angoisses, la commune et sa vie locale restent un point de repère stable, accueillant et bienveillant. L'instabilité politique que vit notre pays depuis de nombreux mois et ses conséquences pour la vie quotidienne de chacun des Français nous fait d'autant plus apprécier la vie dans notre bourg centre. Nous continuons ces derniers mois à dérouler notre feuille de route balisée par nos priorités annoncées depuis plusieurs années :

- Le bien vivre ensemble
- La préservation et l'embellissement de notre commune.

La résidence intergénérationnelle

Depuis quelques semaines, les locataires de la résidence intergénérationnelle ont pris

possession de leur nouveau logement. Il faut rappeler que ce projet a mobilisé vos élus communaux depuis 2011. Il ne faut pas oublier que vieillir est une chance à condition de bien le vivre. Cela a été notre ambition.

Les projets avancent

Dans le même temps, nous avons engagé d'importants travaux d'investissement pour :

- Le remplacement des canalisations d'eau potable rues de Langres, Turenne, Pierre Semard et Baltus pour 950 000€ TTC.
- La réhabilitation de certains trottoirs et voiries pour 950 000€ TTC.
- Le prolongement des travaux de la rue de Paris sur une partie de la rue du Réservoir, ce qui a porté le marché de cette tranche 3 des anciennes cités SNCF à 1 492 750€.

Nous devons rester prudents car tous ces investissements ne doivent pas impacter financièrement les prochaines années qui, dans le contexte local, seront difficiles.

Un travail d'équipe

Je terminerai par un mot de remerciement pour l'implication du personnel communal et de l'équipe municipale, réalisant un travail souvent dans l'ombre, mais qui nous permet de maintenir notre qualité de vie. Ensemble, avec esprit et détermination, nous surmonterons les obstacles.

Bon été à tous.

Votre Maire,
Jean Pierre GARNIER

SOMmaire

de la revue municipale n°136

Éditorial	Page 1	Artisans	Pages 28 à 29
Budget	Pages 4 à 7	Côté Jeunes	Pages 30 à 35
Nouveaux adjoints	Pages 7	- Aux écoles	
Travaux et Projets	Pages 8 à 9	- Stage découverte en 3 ^{ème}	
- Extension Sonjeot		- Le CMJ	
- Rue de Paris		Tribune de l'opposition	Page 36
- Réseau eau potable		Loisirs	Page 37
Actualités	Pages 10 à 21	- Coin des gourmands	
- Résidence intergénérationnelle		L'info en +	Page 38 à 40
- Réflexion compétence culture		- Inscription repas des aînés	
- Smictom Sud Haute-Marne		- Inscription collis fin d'année	
- Nouvelle ostéopathe		État-civil	Page 40
- Papot' Thé-Café		Agenda	Page 42
- Pause numérique au collège			
- Identité numérique			
- Règlementation à respecter			
- Fleurissement			
- Cambriolage			
- Atelier TER			
- Livre de Serge Thevenot			
- Centenaire			
- Journées du patrimoine			
Associations	Pages 22 à 27		
- Miss Sorcière 2026			
- UNC			
- Ciné-concert			
- Événements passés			
- Forum des associations			

Horaires de la mairie

Le secrétariat est ouvert :

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00
et de 14h30 à 17h00

Le samedi matin de 9h00 à 11h30

Le service titres d'identités est ouvert :

Le mercredi de 14h00 à 17h00

Le jeudi de 9h00 à 12h00

sur
RDV



Mairie de Chalindrey : 47 rue de Langres – 52600 Chalindrey – tél 03 25 88 50 17
contact@ville-chalindrey.fr – www.ville-chalindrey.fr – panneaupocket.com

Directeur de publication : Jean-Pierre Garnier – Rédactrice : Emilie Foussadier

Membres de la commission communication : Nicole Garnier-Genevoy, Josselin Iwaszko,
Caroline Kanicki, Véronique Michel – Secrétaire de la commission : Sonia Collier

Conception : Mairie de Chalindrey – Dépôt légal 25052019.1427

Impression : La Manufacture, imprimeur à Langres

Crédits photos : Mairie de Chalindrey – Pixabay – photo couverture : fleurissement communal

HOMMAGE

A NOTRE 1^{ère} ADJOINTE

La disparition de Marie-Christine BEAUFILS, le 10 janvier, suite à une maladie implacable, a suscité la stupeur et l'émotion de tous.

Elue conseillère municipale en 2008, Marie-Christine deviendra rapidement un membre très actif à la mairie, puis au conseil communautaire.

Depuis 2014, forte de son expérience, elle a occupé la place d'adjointe aux finances et aux travaux et s'est impliquée pleinement dans l'élaboration du projet des nouveaux quartiers Sonjeot et de la résidence intergénérationnelle seniors.



Elle a eu à cœur, tout au long de ses mandats, de développer et de moderniser notre commune.

Première adjointe depuis 2021, elle a animé également avec ferveur la vie associative de notre bourg centre, toujours disponible et à l'écoute des dirigeants des associations de la commune.

Marie-Christine est aussi à l'origine, avec plusieurs élus municipaux, de la création du Conseil Municipal des Jeunes.

Elle était une élue engagée, passionnée pour sa commune et ses habitants. Elle a œuvré sans relâche pour améliorer le quotidien de tous.

Gardons dans notre cœur sa bonne humeur, sa gentillesse et son éternel optimisme.

Nous adressons nos sentiments attristés à toute sa famille.

Jean-Pierre GARNIER et l'équipe municipale

investissement

Dépenses réelles
d'investissement

Réalisées en 2024	Prévues pour 2025
963 276 €	3 672 917 €

Recettes réelles
d'investissement

Réalisées en 2024	Prévues pour 2025
414 416 €	1 299 852 €



Zoom sur les principaux projets :

Travaux d'aménagement de voirie, de place et de zone

(Représentent 35% des dépenses réalisées en 2024 et 38% des dépenses prévues en 2025)

Nature des travaux	Réalisé en 2024	Prévu en 2025
Requalification des cités SNCF (3 ^{ième} Tranche)	219 714 €	182 116 €
Aménagement Sonjeot (voirie et réseaux eaux pluviales) <i>hors lotissement</i>	3 264 €	21 400 €
Travaux de voirie dans diverses rues	5 389 €	991 492 €
Travaux d'enfouissement du réseau d'éclairage public rue Victor Hugo et rue Thiers en 2025 – participation au SDED52	0 €	194 400 €
Travaux sur les réseaux d'eaux pluviales de la place de Verdun	113 401 €	529 €

Travaux de rénovation et réhabilitation des bâtiments publics et des logements

(Représentent 33% des dépenses réalisées en 2024 et 32% des dépenses prévues en 2025)

Nature des travaux	Réalisé en 2024	Prévu en 2025
Mairie : fin des travaux de mise en accessibilité, panneaux acoustiques, remplacement de la chaudière solde en 2025	16 436 €	14 498 €
Logements : chauffe-eau, chaudière et une porte d'entrée, versement d'un fonds de concours à la CCSF relatif à une étude pour l'isolation du bâtiment de l'école curie en 2024. Travaux isolation du bâtiment de l'école curie en 2025	24 994 €	40 000 €
Eglise : travaux de rénovation de la toiture, des bancs	233 352 €	14 425 €
Restauration du monument 14/18	45 156 €	0 €

2024-2025

équipements et financements

Achats d'équipement et de biens immatériels		
(Représentent 14% des dépenses réalisées en 2024 et 1% des dépenses prévues en 2025)		
Nature des travaux	Réalisé en 2024	Prévu en 2025
Aménagement d'un Skate Park	99 602 €	0 €
Acquisition de matériels et véhicule : En 2024, un camion benne, un ordinateur portable, 4 bacs de fleurs, une citerne de 5000L de récupération d'eau de pluie. En 2025 : matériel de téléphonie et un véhicule.	37 809 €	39 820 €



Solde de 30% des dépenses budgétisées en 2025 :

- **Centre Socio Culturel** : études et réhabilitation du bâtiment pour une mise aux normes de l'accessibilité et de la rénovation thermique
- **Forêt communale** : travaux de protection contre le gibier engagés en 2024. Programme action 2025 : travaux sylvicoles, de plantation et de régénération.



Zoom sur les principales recettes finançant en partie ces projets :

Nature	Réalisé en 2024	Prévu en 2025
Remboursement de TVA sur les travaux réalisés sur N-2 et taxe aménagement	237 764 €	241 304 €
Subventions d'investissement	159 355 €	892 558 €

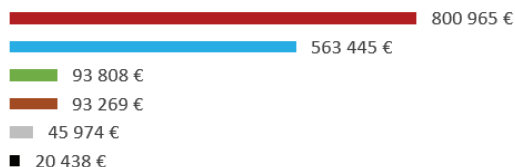
BUDGETS

fonctionnement

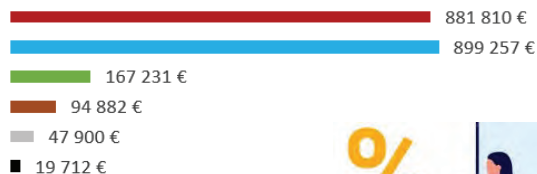
Zoom sur les principales dépenses de fonctionnement :

Frais de personnel et cotisations obligatoires	Charges à caractère général : (Achats de fournitures, mobilier et petits matériels. Assurances et prestataires de services, cérémonies, taxes...)	Subventions budgets annexes pour 62% et Subventions aux associations pour 38%	Contribution : Syndicats de regroupement (Service incendie, SDED52...)	Indemnités et charges sociales des Elus	Charges financières : Intérêts des emprunts
45% des dépenses en 2024	32% des dépenses en 2024	5% des dépenses en 2024	5% des dépenses en 2024	3% des dépenses en 2024	1% des dépenses en 2024

Réalisé en 2024



Prévu en 2025



Zoom sur les principales recettes de fonctionnement :

Dotations de l'état, subventions et participations	Impôts et taxes perçus Taxes foncières et d'habitation, attributions de compensations versées par la cté de communes suite au passage à la fiscalité professionnelle unique depuis le 01/01/ 2017	Revenus des immeubles (locations des logements communaux, des salles du centre socio culturel, et des terrains)	Produits des services, du domaine et ventes diverses (vente de bois, affouages, occupation domaine public...)
45% des recettes en 2024	43% des recettes en 2024	6% des recettes en 2024	3% des recettes en 2024

Réalisé en 2024



Prévu en 2025



2024-2025

comment se place notre commune ?

L'année 2023 en statistique :

Informations financières – ratios	CHALINDREY	Région GRAND EST	France métropolitaine	CHALINDREY
Source : https://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales/finances-locales-communes (finance des communes en 2023 par la DGCL)	2461 habitants	Pour une moyenne de la strate de 2000 à moins de 3500 habitants		Pour 2024 2430 habitants
Dépenses réelles de fonctionnement / population	622 €	748 €	839 €	731 €
Dépenses de personnel / population	332 €	728 €	820 €	365 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	966 €	942 €	1039 €	1030 €
Produits des impôts et taxes / population	424 €	566 €	651 €	446 €
Dépenses d'équipement brut / population	610 €	349 €	360 €	356 €
Annuité de la dette / population	48 €	86 €	87 €	49 €



Nouveaux adjoints élus lors du conseil municipal du 3 mars 2025



Emilie FOUSSADIER (en bas à droite sur la photo) : 1ère adjointe, habilitée à intervenir dans les domaines du CCAS, des affaires scolaires et de la communication.

Josselin IWASZKO (en haut à gauche sur la photo) : 2ème adjoint, habilité à intervenir dans les domaines des Finances, des services techniques municipaux et interlocuteur réseau eau potable.

Caroline KANICKI (en bas à gauche sur la photo) : 3ème adjointe, habilitée à intervenir dans les domaines des jeunes et du sport, fêtes, loisirs, culture et tout ce qui est lié au monde associatif.

Une nouvelle **conseillère déléguée aux jeunes et événements municipaux** a également été nommée en la personne de **Nicole Garnier-Genevoy**.

Prolongation lotissement Les Coquelicots

Au vu de la demande toujours forte d'acquérir des parcelles constructibles, les élus ont décidé de viabiliser huit nouvelles parcelles de lotissement, dans la zone Sonjeot, vers les bassins de rétention.

Plusieurs parcelles sont déjà vendues ou réservées.

Il reste à réaliser la pose des bordures, la chaussée en enrobé et l'aménagement des espaces verts.

Les trottoirs seront réalisés dans une autre phase, après construction des futures maisons.



8 nouvelles parcelles constructibles



Rue de Paris

Les travaux de réhabilitation de la rue de Paris touchent à leurs fins.

Il reste encore quelques espaces verts à terminer.

Ce chantier a pris du retard car il implique beaucoup d'intervenants (Enedis pour l'électricité, Orange pour le téléphone/internet, Losange pour la fibre, l'éclairage public, Véolia pour l'eau et la Communauté de communes pour l'assainissement). C'est l'aboutissement d'un projet long et complet qui a pour but de réhabiliter les anciennes cités SNCF des rues Curie, Mermoz et Paris.



EN COURS

des travaux



Réseau d'eau potable

Petit point sur les travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable :

Malgré des contre-temps dû aux différences entre les plans et ce qui a été découvert, le chantier avance et l'objectif est de finir les travaux pour la fin de l'année.

Les rues du Douay, Gérard Philippe et Saint Gengoulf sont terminées, il reste quelques reprises de voirie.

Viendront ensuite les rues Turenne, Général Baltus et Pierre Semard où nous espérons rencontrer moins de problèmes techniques.



La fin de l'année devrait voir l'aboutissement des travaux rue de Langres.

Démontage de l'ancien mat support GSM le 26 février

Comme vous avez dû le constater, le pylône téléphonique sur le château d'eau a été démonté.

Cela fait plusieurs années que Totem (filiale d'Orange) nous a informé qu'il retirait petit à petit ses équipements des châteaux d'eau.

Un travail conjoint a été fait avec les différents opérateurs téléphoniques, Véolia et la commune afin de réaliser le démontage des installations et de trouver, pour Totem, un autre emplacement pour leur nouveau mât. Celui-ci se trouve derrière le collège.

Mais depuis le déplacement des antennes, certains secteurs de Chalindrey ont des difficultés de couverture de réseau.

La collectivité fait pression afin d'améliorer la qualité de service des usagers. Nous vous tiendrons informés.



LA RÉSIDENCE

Un travail de longue haleine



Il est toujours satisfaisant de voir aboutir un projet que nous avons porté et qui se réalise enfin.

La réussite d'un tel projet a nécessité l'investissement de tous : réalisation exemplaire d'une démarche collective.

Permettez-moi de remercier tous ceux qui se sont investis depuis plus de quatorze ans.

Quatorze ans, c'est long ! Mais la construction de logements et d'une salle de convivialité, intégrés dans un nouveau quartier en plein cœur de notre bourg centre, était indispensable.

Ainsi est né le projet Sonjeot : trente-sept logements sur une surface de douze ha, à proximité des commerces, des professions libérales, du centre Socio-culturel, du cinéma Familial, de la Communauté de Communes.

Souhaitons la bienvenue aux nouveaux locataires de cette résidence.

Le Maire
Jean-Pierre GARNIER

HISTORIQUE

2011 : Acquisition par la commune des anciennes installations SNCF pour 72 127 euros : terrain de foot, salle des sports et annexes.

2012 : Diagnostic de pollution détectée sur le site, par hydrocarbures : nouvelle dépense de 8 000 €.

2014 : Création d'un groupe de travail, composé du Maire, des adjoints, des conseillers municipaux, du Président de la communauté de communes (CC) et du Coin du feu. Décision de mener une étude sur 12 ha de terrain, situés vers le cinéma et la plaine des Noues. Appel fait par la commune aux cabinets d'architecture Perspectives de Sainte Savine (17 400€) et d'urbanisme Euro Infra de Chaumont.

2015-2016 : Délégation du conseil municipal au Maire pour signer la convention tripartite entre la commune, la communauté de communes et le Coin du Feu.

2015 : En parallèle, début des travaux du nouveau cœur de ville avec la création du lotissement Amaryllys et la rue Jean Cabut, pour un montant de 1 079 000 €.

2016 : Prise en charge par la commune de l'étude amiante avant d'engager la démolition des bâtiments de l'ancien complexe sportif SNCF : 1 494 €.



INTERGÉNÉRATIONNELLE

De 2011 au printemps 2025

Démolition de l'ancien complexe sportif SNCF : 160 000 €.

Diagnostic archéologique : 17 861 €.

Décision par les élus communaux de créer une nouvelle voirie, afin de désenclaver la nouvelle résidence intergénérationnelle : création de la rue des Frères Lumières qui reliera la rue Diderot à l'avenue du Général de Gaulle.

Vaste projet permettant de sécuriser le parking de l'école Curie, celui de la place du marché et celui de la communauté de communes ainsi que la création d'un arrêt sécurisé pour les bus scolaires et le parking de l'école Jules Ferry pour 1 809 000 €.

2016-2017 : Viabilisation de l'emprise des terrains de la résidence.

Participation de la communauté de communes au financement de l'amenée des réseaux sec et humide, de la construction du bassin de rétention, de la démolition de l'ancien gymnase à hauteur de 50 % du coût total des travaux dans la limite de 300 000 €.

Financement de la construction de la salle de convivialité par la communauté de communes.

2018 : Cession des terrains de l'ancien complexe sportif par la commune au Coin du Feu, soit 11 169 M² : valeur de 50 120 €.

Terrain mis auparavant à la disposition du club de foot du CSC, d'où l'anticipation de la commune pour réhabiliter le terrain Roland Lachaux et en créant deux terrains annexes. Montant des travaux : 549 000 €.

Occasion pour la commune d'assurer également le financement de l'extension des vestiaires.

Engagement de la part du Coin du Feu à construire la résidence soit 37 logements (25 T2 d'une surface de 60 m² et 12 T3 d'une surface de 75 m²) de plain-pied : 4 781 950 €.

2019 : Signature, le 16 octobre, après 6 ans de travail en étroite collaboration avec la CC, les services de l'État, le Coin du Feu (représenté par Monsieur Bernard Jourd'heuil) et le maire de Chalindrey, du permis de construire pour la construction de 37 pavillons et d'une salle de convivialité.

2020 : Promulgation de la loi Elan stipulant que tout bailleur social doit avoir un parc locatif d'au moins 12 000 logements : d'où le devoir du Coin du Feu, souhaitant garder son identité coopérative, de rechercher un nouveau partenaire pour reprendre le projet.



NOUVEAUX HABITANTS

Impasses des Platanes et du Sequoia

2021 : Transfert du projet de la résidence à Mon Logis (agrément, permis de construire, prêts). Lancement des appels d'offre et sélection des entreprises. Commencement des travaux pour le second trimestre 2022.

2022 : Dépollution du terrain par la commune : 18 360€. Début de la viabilisation du terrain. Démarrage des premières constructions.

2023 : Créations des nouvelles voiries, impasses des Platanes et des Sequoias.

Fin 2024, début 2025 : Fin de chantier.

Prise de possession par les nouveaux résidents de leur logement, le 6 mai.



un nouveau quartier

Inauguration officielle jeudi 19 juin



CULTURE :

Réflexion sur la compétence

Compétence optionnelle intercommunale :

L'enseignement du solfège et de la musique a plusieurs actions prioritaires : l'enseignement artistique avec les scolaires et le périscolaire, mais également avec les adultes, ainsi que la participation annuelle à plus de quarante concerts et spectacles sur un territoire élargi en Haute-Marne et dans les départements voisins.

La Lyre occupe une place prépondérante dans la vie culturelle de notre bourg-centre, mais également sur un territoire beaucoup plus vaste que le périmètre de la Communauté de communes des Savoir-Faire (CCSF). Ses missions sont renforcées et enrichies par de nombreux partenaires privilégiés : UAICF, Département, associations culturelles du territoire et certaines communes.



De l'éveil musical des 5-6 ans jusqu'à la formation musicale pour les adultes, la Lyre propose un éventail d'activités et possède une expérience unique qui a fait aimer la musique aux plus petits comme aux plus grands. De plus, il faut souligner l'important investissement des bénévoles du conseil d'administration de cette association. Ils accomplissent un travail remarquable.

Le partenariat ville-association a toujours été le moteur de la réussite de La Lyre. Les élus du conseil municipal de Chalindrey souhaitent rappeler également que la municipalité a toujours soutenu financièrement cette association depuis des décennies, que ce soit par le recrutement en 1989 de la directrice, mais également par la rénovation de la maison de la musique, mise à disposition gratuitement à La Lyre (amphithéâtre, box pour les cours, bureaux, locaux de rangement...).

La commune prend également en charge, en plus du salaire de la directrice, le fonctionnement (chauffage, électricité, eau potable) et met à disposition gratuitement, à de nombreuses reprises, des salles du centre socio-culturel.

Pour conclure, les élus de Chalindrey ne souhaitent en aucun cas pénaliser l'école de musique des Fa Sonneurs (Haute-Amance et Fayl-Billot) et se posent la question de savoir si, sur un territoire vieillissant où les jeunes partent régulièrement travailler et habiter vers les villes, il est pertinent de vouloir conserver trois écoles de musique sur notre territoire intercommunal. Nous pouvons et devrions accueillir les jeunes musiciens des Fa Sonneurs dans les deux écoles de musique de Bourbonne-les-Bains et Chalindrey.

Ainsi, le conseil municipal de Chalindrey ne souhaite pas le transfert de l'école de musique à l'intercommunalité.

QUOI DE NEUF sur notre bourg ?

Transfert des bureaux du SMICTOM Sud 52

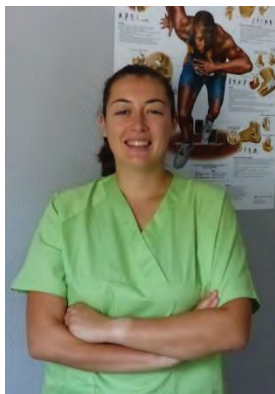


depuis le 29 avril 2025 [au n°30 de l'avenue Gambetta](#).

Nouveau : les sacs jaunes de tri des corps creux sont à retirer directement au SMICTOM et non plus en mairie de Chalindrey.

Les sacs bleus restants peuvent être utilisés en sac d'ordures ménagères.

Bienvenue à notre nouvelle ostéopathe



Marine Merc est une jeune ostéopathe diplômée depuis juin 2024, de l'école CEESO de Lyon. Elle exerce depuis peu dans le cabinet de Lauriane Gérard au [5, rue des Frères Lumière](#). Après cinq ans d'études, Marine, originaire de Peigney, n'a pas hésité à venir s'installer en Haute-Marne : c'était même, pour elle, une évidence !

Elle a d'abord ouvert son premier cabinet à la maison de santé de Val-de-Meuse où elle consulte les mardis, mercredis et vendredis.

Pour ce qui est de Chalindrey, vous pouvez la consulter [sur rendez-vous tous les jeudis, aux horaires suivants : 9h-12/13h-17h30](#).

N'hésitez pas à consulter cette jeune femme dynamique et experte qui sait être à l'écoute de sa patientèle et à qui nous souhaitons la bienvenue.

A TOUT ÂGE

Prenez une pause !

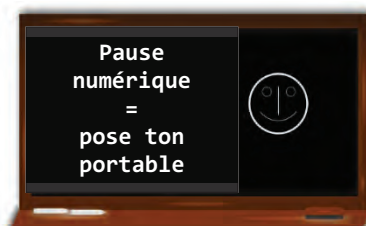


accueil
et
Partage

Au collège, pause des écrans

Après une phase d'expérimentation sur d'autres collèges du département, la pause numérique (interdiction de détenir un téléphone portable et/ou une montre connectée sur soi à l'intérieur du collège : loi du 3 août 2018 et article L511-5 du Code de l'enseignement) sera instaurée au collège Henri Vincenot à partir du 1^{er} septembre 2025.

Cette mise à distance avec le portable doit permettre une meilleure concentration et une co-éducation avec les parents sur les conflits de convoitise et d'incivilité qui peuvent survenir hors temps scolaire.



Chaque élève devra impérativement déposer son téléphone portable dès qu'il entrera dans le collège.

L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Certifiée par France Identité



Service proposé par la mairie les mercredis après-midi et jeudis matin. L'identité numérique certifiée sert à prouver son identité sans divulguer toutes ses données personnelles, sécuriser vos démarches en ligne et empêcher toute usurpation d'identité. Elle permet par exemple de réaliser des procurations de vote 100% dématérialisées, d'utiliser des services proposés via FranceConnect+ (MaPrimeRénov, MonCompteFormation).

La certification est gratuite, révocable à tout moment et valable 5 ans. Toutes les personnes âgées de 18 ans et plus, possédant une Carte Nationale d'Identité électronique (format carte bancaire) et un téléphone portable doté de la technologie NFC sans contact avec Android 11 ou IOS 16 minimum peuvent bénéficier de ce service.

Depuis le 31 mars 2025, il est possible lors de la réalisation de votre pré-demande sur le site <https://ants.gouv.fr> de demander le renouvellement de votre carte d'identité pour le motif gratuit : **Renouvellement pour identité numérique.**

Ce service est proposé uniquement à l'usager majeur, qui n'est pas en tutelle, et dont la Carte Nationale d'Identité a une durée de validité supérieur à 1 an.

Nouveauté : vous pourrez faire certifier votre identité numérique en même temps que vous viendrez récupérer votre carte en mairie.

- 1- Vous recevez un sms vous informant que votre carte est disponible, et un lien vous redirigeant sur le site <https://idp.france-identite.gouv.fr/usager/>
- 2- Avant de venir récupérer votre carte, vous devez obligatoirement vous rendre sur le lien. L'application effectue un contrôle sur l'éligibilité de votre smartphone à la certification de l'identité numérique.
- 3- A la fin de la pré-Activation de votre compte. Vous recevez un mail contenant un QR code qu'il faudra obligatoirement présenter en mairie au moment du retrait de votre Carte Nationale d'Identité.
- 4- En mairie (sans rendez-vous le mercredi après-midi de 13h30 à 17h00 et jeudi de 9h00 à 12h00), vous devez présenter votre QR code et prévenir l'agent au moment du retrait de votre nouvelle carte que souhaitez faire certifier votre identité.
- 5- Vous recevez un mail 24h à 48 h après la présentation de votre QR code si votre demande de certification est possible. Dans ce cas suivez les instructions pour finaliser votre identité numérique.

Bilan du service titres d'identité depuis son ouverture en novembre 2023 :

Carte Nationale d'Identité : 1228 demandes recueillies et 1055 titres remis

Passeport : 425 demandes recueillies et 359 titres remis

RAPPELS

De la réglementation française



BRACONNAGE

Le propriétaire d'un chat nous a signalé que son animal est revenu chez lui en suffoquant, pris par un collet. Le piège a été fait de façon artisanale avec une simple ficelle bleue et a été posé dans le secteur entre la rue de Grenant et la rue du Douai. Il semblerait que

l'animal a eu la vie sauve car la ficelle a été sectionnée de façon nette : est-ce à dire que le piègeur est arrivé au bon moment et a pu délivrer l'animal à temps ? Toujours est-il que cette situation est **inadmissible**.

Il est **impératif** de rappeler qu'il est interdit de poser des collets. Une réglementation très stricte doit être respectée. Toute personne qui utilise des pièges doit être agréée à cet effet par le préfet du département où elle est domiciliée. Cet agrément fait l'objet d'une attestation numérotée et est valable pour l'ensemble du territoire national. Il ne peut être délivré aux personnes âgées de moins de seize ans. Un arrêté du 29 janvier 2007 fixe les dispositions relatives au piégeage des animaux classés nuisibles en application de l'article L. 427-8 du code de l'environnement.

En espérant que le piègeur prenne conscience de ses actes...



ESPACES SANS TABAC le 1^{er} juillet



Parcs et jardins publics, abribus et zones couvertes d'attente des voyageurs, abords des « écoles, collèges et autres lieux destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement de mineurs », et enfin « espaces ouverts et abords des bibliothèques, piscines, stades et installations sportives » sont concernés.

L'idée du gouvernement est simple : il s'agit de ne pas exposer les enfants à la fumée sur ces lieux d'exemplarité où fumer ne peut plus être un geste banal.

DANS NOS RUES

Admirez et ouvrez l'œil !



Après le salon gourmand, les services techniques avec leurs créations, vous transportent dans le monde merveilleux des friandises. Des cupcakes, des bonhommes en pains d'épices et des sucettes aux couleurs acidulées viennent compléter les massifs. De quoi donner l'eau à la bouche !



CAMBRIOLAGE : restons vigilants !

Depuis quelques temps, le nombre de cambriolage et/ou tentative de cambriolage est en très nette hausse sur l'ensemble de notre territoire.

Certains faits sont commis de jour, par des individus œuvrant en groupe.

Leur manière d'opérer est en général la suivante : après avoir fait des repérages (paillassons déplacés, cailloux sur piliers ou boîtes aux lettres...), ils s'assurent de l'absence des propriétaires en sonnant à la porte. Si c'est le cas, ils tentent d'ouvrir l'habitation et/ou forcent au besoin un ouvrant (fenêtres ou portes-fenêtres) au moyen d'outil type tourne vis.

Faites donc preuve de vigilance. N'hésitez pas à communiquer tout élément vous semblant suspect et à venir à la brigade pour signaler vos absences (Opération Tranquillité Vacances).

Ouvrez l'œil !

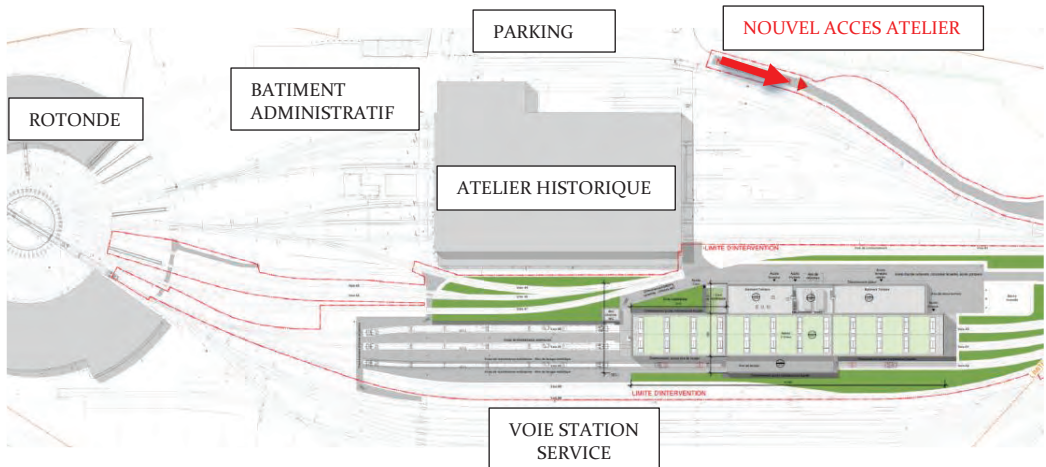


ATELIER TER

Le projet

La construction d'un atelier de maintenance pour rames REGIOLIS comprendra notamment :

- Deux voies de maintenance sur fosse intégrale
- Des passerelles d'accès en hauteur pour la maintenance en toiture des rames
- Une distribution de fluides industriels et air comprimé
- La mise en place d'un vérin en fosse
- Une installation de rejets des gaz d'échappement
- La mise en place de tables élévatrices
- L'intégration d'un système de protection du personnel
- L'aménagement de bureaux, sanitaires et zones de vie



atelier suffisamment grand, qui sera dédié aux rames Coradia-Liner.

LES ANNÉES PASSENT...

Sans rien oublier



Nouveau livre de
Serge Thévenot



Quel bel âge !

Le 25 mai dernier, Mme Semelet Clotilde a fêté ses 100 ans, entourée des siens. Un présent lui a été offert par le CCAS.



A NE PAS MANQUER

En septembre



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Organisées par la Commission Patrimoine

Les 20 et 21 septembre 2025, 15h00
(en cas de pluie, rendez-vous en mairie)



VISITES GUIDÉES ET COMMENTÉES
de l'ancien cimetière

La commission patrimoine recherche activement tout document ou anecdote en lien avec l'ancien cimetière de Chalindrey. Si vous êtes en possession de telles informations, nous vous remercions de les apporter en mairie où des photocopies peuvent être réalisées. MERCI !

ÉLECTION

Miss Sorcière 2026



Miss Sorcière 2025, Vanessa accompagnée de Sophie, 1ère Dauphine et Solenne, 2ème Dauphine

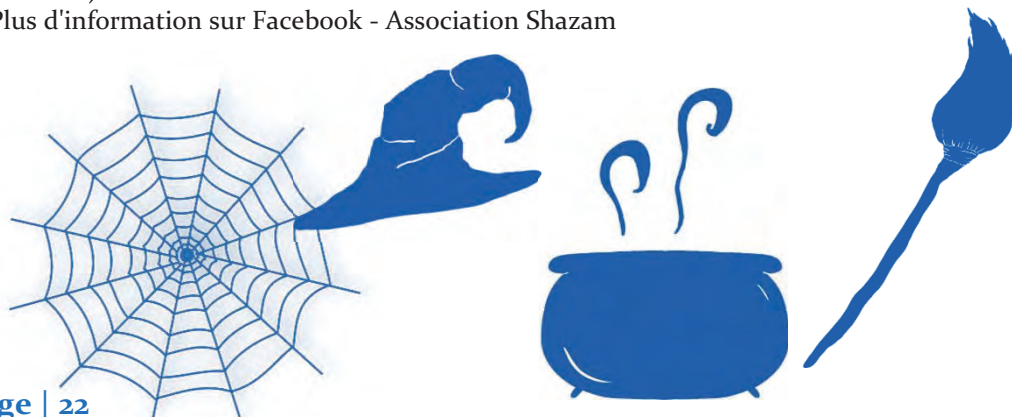
Les inscriptions Miss Sorcière 2026 sont ouvertes ! Si vous avez envie de passer un bon moment dans la joie et la bonne humeur, n'hésitez pas !

Un seul critère : **avoir plus de 17 ans**.

Vous voulez juste assister au spectacle ? Alors, réservez votre **samedi 4 octobre 2025**.

C'est toujours au centre socio-culturel.

Plus d'information sur Facebook - Association Shazam



DES UNIONS

Patriotiques et culturelles

L'Union Nationale des Combattants de Chalindrey regroupe aussi bien les anciens combattants que les « soldats de France ».

Forte de 22 membres dont 6 porte-drapeaux, nous essayons d'être disponibles pour un maximum de cérémonies.

Si un jour vous avez porté un uniforme, quel qu'il soit, n'hésitez pas à venir à notre rencontre ou nous contacter pour vous renseigner sur nos activités. Les associations patriotiques ont besoin de vous.



Vous pouvez suivre l'actualité de l'association sur facebook :
Union Nationale des Combattants section de Chalindrey

Ciné Concert : belle initiative à renouveler !

Un beau partenariat entre **le Cinéma familial**, **la Lyre** et **Le Chien à Plumes** a eu lieu le dimanche 2 février. Malgré le froid, une vingtaine de musiciens dirigée par Marie-Christine Remongin a joué devant le cinéma durant trois quarts d'heure. Musiques de films et de jazz ont ravi près de 180 spectateurs venus voir le film **En Fanfare**. Un ciné concert de qualité qui laissera un agréable souvenir à chacun. Bravo !



MANIFESTATIONS

Hautes en couleurs



16 mars : **Puces des couturières**, organisées par la section Brico Déco de l'association Centre SocioCulturel.



A Pâques, la traditionnelle **fête foraine** avec la présence d'une dizaine d'attractions qui a enchanté petits et grands sur 2 week-ends.

UN PUBLIC enchanté ...



Une Première Édition Réussie

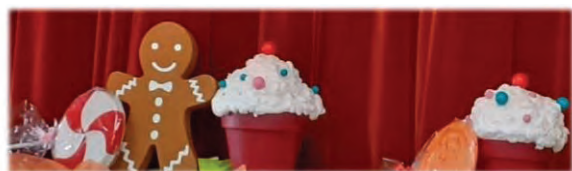
Le week-end des 5 et 6 avril, la première édition du **Salon Gourmand** s'est tenue au centre socioculturel de Chalindrey, offrant un véritable festin pour les papilles et les yeux !

Durant ces deux jours, une trentaine d'artisans et commerçants de toutes les régions ont exposé leurs produits, à l'invitation de la ville. Cette manifestation avait pour but de diversifier les thèmes et d'attirer un plus large public. C'était l'occasion de rencontrer des mets raffinés et sélectionnés sans intermédiaire dans une ambiance conviviale. Petits et grands ont pu s'essayer à la sculpture sur fruits et légumes le dimanche.

Les visiteurs ont apprécié la possibilité de déguster, d'acheter et d'échanger directement avec les artisans. Certains sont repartis avec des lots remportés grâce à la générosité des exposants qui ont alimenté la tombola gratuite.

Les bénévoles de l'association de parents d'élèves 'Les Petits Sorcières' ont tenu la buvette et la restauration, proposant boissons, gaufres et barbes à papa. Nous les remercions chaleureusement pour leur aide précieuse lors de cet événement.

Cette première édition a été une belle réussite, attirant plus de 900 visiteurs.



Le 26 avril : **Concert de la chorale Au Gré du Vent** avec la formation Echo System de Scey- Sur-Saône en première partie.



LES DERNIERS

événements et manifestations



Cérémonie du 8 Mai. 80^{ème} anniversaire de la Libération pour se souvenir du sacrifice immense qui a mené à la Victoire.



Le drapeau historique de la section de Chalindrey de l'association Rhin et Danube créée en 1945, a officiellement été remis à la commission Patrimoine par Alain Lavallée.

Le 18 mai, **Concert Gospel** gratuit pour finaliser les travaux de rénovation de l'église Saint-Gengoulf. Avec le Chœur Gospel de l'EIMT Bologne, Vignory, Froncles, agglomération de Chaumont et la participation de la chorale Au Gré du Vent en 1ère partie.



DES ARTISANS QU'ON AIME

CHACLIK



Depuis un an, la photographe artisan d'art Charlène Pernet s'est installée à la Maison des Entreprises, située au 18, rue Château du Mont. Forte de ses quinze années d'expérience, Charlène s'est imposée comme une valeur sûre dans le monde de la photographie, alliant passion et professionnalisme. Diplômée en photographie et reconnue comme portraitiste de France, elle a su se forger une réputation solide grâce à son approche unique et à son sens du détail.



Dans son studio lumineux, spacieux et chaleureux, mais aussi en extérieur ou à domicile, Charlène se consacre à immortaliser les souvenirs familiaux en toute simplicité dans une ambiance sympathique et conviviale.



Que ce soit pour des séances [photos de famille](#), [portraits de bébés](#), [moments de grossesse](#) ou [portraits individuels](#) sans oublier les mariages, elle met tout en œuvre pour capturer ces instants éphémères et les transformer en œuvres d'art sur papier glacé ou en tableau. Son approche personnalisée fait de chaque séance une expérience unique, où l'émotion et la beauté se rencontrent. Son objectif est de faire perdurer ces souvenirs dans le temps, permettant ainsi à chacun de revivre ces moments précieux.

[Charlène Pernet ne se contente pas de prendre des photos : elle crée des souvenirs intemporels qui traversent le temps et les générations.](#)

PHOTOGRAPHIE

tendance

Récemment, Charlène a élargi son répertoire en s'exerçant à la photographie tendance, notamment avec ses **œuvres d'art exceptionnelles mettant en avant les iris**. Une image unique et incomparable reflet d'une photographie explosive de vos couleurs, du plus profond de votre regard. Cette nouvelle approche témoigne de sa créativité et de son désir constant d'innover dans son art. Chaque photo devient alors une véritable pièce unique qui sublimerait votre déco intérieure.



Charlène assure également un service de proximité pour les **photos officielles d'identités** agréées ANTS. Charlène vous accueille uniquement sur rendez-vous, sauf les jeudis matin de 9h à 12h.

Si vous cherchez à immortaliser des moments précieux, n'hésitez pas à pousser la porte de son studio à la Maison des Entreprises. Vous y découvrirez un univers où chaque image raconte une histoire, la vôtre !



**Vous êtes artisan sur Chalindrey,
vous voulez faire connaître votre activité :
n'hésitez pas à nous contacter pour la prochaine
revue municipale !**



DES RÉCOMPENSES

A la pelle !



Dans le cadre du concours **Non au harcèlement 2024-2025**, les élèves de 3^e viennent de recevoir le 1^{er} prix académique dans la catégorie "**Vidéo, Collège, Académie de Reims**".

Ils ont commencé par écrire un slam avec leur professeur de Français, Mme Dugourgeot, puis ont créé un fond instrumental avec leur professeur d'Education musicale, Mme Théoleyre.

Le clip vidéo a été transmis au Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse pour participer à la phase nationale du prix "Non au harcèlement" 2024-2025.

lien de la vidéo : <https://www.ac-reims.fr/prix-non-au-harcèlement-les-laureats-academiques-2025-127862>



© Collège Henri Vincenot

Bravo à nos collégiens qui ont remporté, pour les 3^{ème} B le 1^{er} prix, et pour les 4^{ème} A le 2^{ème} prix au **Rallye Mathématiques**.



© Collège Henri Vincenot

AVE LUGDUNUM !

Du 2 au 4 avril, une cinquantaine de collégiens a profité d'un agréable séjour ensoleillé, à Lyon.

La visite du quartier des Canuts et des traboules, de Notre-Dame de Fourvière, une promenade en péniche sur la Saône, la découverte du site de Lugdunum et celui de Saint-Romain-en-Gal leur a permis de travailler sur le thème de la ville et de son évolution dans le temps.



© Collège Henri Vincenot

Un beau voyage organisé par Sandrine Dugourgeot, professeur de Français, accompagnée de ses collègues Lénaïc Ducarouge et Emilie Foussadier, qui laissera sans nul doute, de beaux souvenirs à ces collégiens !



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

En mairie

C'EST OBLIGATOIRE

ÉCOLES

Petites sorties, grands projets



© école Curie Ferry

Jeudi 6 Février, les membres du Club Amitiés et Loisirs de Chalindrey ont accueilli les élèves de Grande Section de maternelle de Madame Brunel et de Madame David, à la salle Cordier du Centre Socio-culturel.

Chaque enfant a pu jouer et partager un moment autour de jeux traditionnels : jeux de cartes (bataille / pouilleux), dominos, triominos, petits chevaux, puzzles.

Des mamans d'élèves, des nounous et Maryse Laissus DDEN ont accompagné et encadré ce moment. Sur le chemin du retour, les élèves ont dégusté les madeleines offertes par le club. Merci à tous, en particulier à Maryline Garnier pour ce beau moment de partage enrichissant. Rendez-vous l'an prochain !



© école Curie Ferry

Sortie à la jardinerie



© école Curie Ferry

Mardi 18 mars, les élèves de la classe de GS/CP et de CP ont participé à «la semaine du jardinage à l'école». Après avoir traversé Chalindrey à pied, ils sont arrivés au magasin Gamm Vert où on les attendait.

Tous installés autour d'une grande table, ils ont reçu un tablier et ont repiqué des plants de salade, courgette ou encore de tomate cerise. Puis ils ont semé des graines de petit pois.



© école Curie Ferry

Les élèves ont pu poser des questions pour en connaître davantage sur les plantes du jardin. Après un goûter bien mérité, ils sont repartis à l'école avec leurs plantations, ravis d'avoir participé à cette belle action.



Mme Deschamps, professeure, Paul, Mme Kreutz

Dans le cadre de son stage découverte de 3^{ème}, Paul LAMOTTE de Chalindrey, est venu partager le quotidien des agents territoriaux de la mairie, sur la semaine du 3 au 7 février. Les quatre secrétaires ont eu à cœur de lui montrer le fonctionnement et les principales compétences de la commune (présentation des collectivités territoriales, urbanisme, état-civil, budget, CCAS, salles communales,

accueil du public...). Quelques petits travaux pratiques ont pu lui être confiés. Merci Paul pour l'intérêt que tu as porté à ton stage et à notre métier !

L'équipe des agents administratifs.

Chèque Sport et Culture

Ville de CHALINDREY



Offre valable jusqu'au
Chèque Sport et Culture **2025**

Bénéficiez d'une réduction de 10% sur le montant de l'adhésion à une association culturelle ou sportive de Chalindrey (dans la limite de 32€)

Un chèque par an, jusqu'à 25 ans en justifiant d'une carte d'étudiant.

A demander en mairie avec livret de famille et justificatif de domicile.



Panneau Pocket

n°1 en France

Les alertes et informations de votre mairie sont sur PanneauPocket

Soyez les premiers informés en téléchargeant gratuitement l'application



AU CMJ

Journée inoubliable !



Le CMJ a eu l'opportunité exceptionnelle de visiter le Sénat et le Panthéon, le 9 avril 2025. Sous un soleil radieux, cette journée a été marquée par la convivialité et l'enthousiasme des jeunes.

La visite a débuté au Sénat, où les jeunes ont pu découvrir le rôle crucial de cette institution dans la représentation des collectivités territoriales, le vote des lois, et le contrôle du gouvernement.

Installé au Palais du Luxembourg depuis 1799, le Sénat est également un lieu de culture, accueillant fréquemment des expositions et des manifestations dans le magnifique Jardin du Luxembourg où nous avons pu y déjeuner.

Ensuite, notre groupe s'est rendu au Panthéon, situé au sommet de la montagne Sainte-Geneviève, au cœur du Quartier latin. Ce monument néo-classique, initialement conçu comme une église dédiée à Sainte Geneviève, a été transformé en nécropole nationale pendant la Révolution française. Il abrite les sépultures de nombreuses personnalités illustres telles que Voltaire, Rousseau, Victor Hugo, et plus récemment Joséphine Baker ou Simone Veil.

Les jeunes ont été impressionnés par l'architecture majestueuse du Panthéon et par le pendule de Foucault, qui démontre la rotation de la Terre.

La journée s'est poursuivie par une promenade conviviale dans les rues de Paris, permettant aux jeunes de découvrir d'autres aspects historiques et culturels de la capitale comme la cathédrale Notre Dame ou le musée Pompidou.

Un immense merci à Madame Nédélec, notre sénatrice, pour son invitation et à son collaborateur pour avoir été un guide remarquable pendant cette visite enrichissante.

Cette expérience restera gravée dans les mémoires de nos jeunes conseillers, renforçant leur compréhension des institutions de notre pays et leur engagement citoyen.

LE CMJ

En actions

Le 4 avril dernier, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Chalindrey a eu l'honneur de présenter ses actions et projets lors de l'assemblée générale du Crédit Agricole. Cette présentation a permis de mettre en lumière les initiatives citoyennes et les engagements des jeunes de notre commune.



Le CMJ, composé de jeunes élus, joue un rôle essentiel dans l'apprentissage de la démocratie et l'éducation à la citoyenneté. Parmi les projets phares, on retrouve la création de l'aire de jeux "L'aire aux Libellules", le souhait d'installer une tyrolienne et des poubelles pédagogiques dans la ville, ainsi que des actions de sensibilisation à la sécurité routière et à l'inclusion.

Les jeunes du CMJ ont également proposé des initiatives solidaires, telle que la création d'un calendrier au profit des "Vagabonds du 52". Leur participation active aux événements locaux, comme le repas des aînés et la distribution des colis de Noël, démontre leur engagement envers la communauté.

La présentation a été très bien accueillie par le public, qui a salué l'implication et la créativité des jeunes de Chalindrey. En guise de remerciement, ils ont reçu un panier garni de bonbons.

Nous remercions chaleureusement les jeunes pour leur dévouement et leur contribution à la vie locale.

VISITE SOLIDAIRE : samedi 19 avril, le CMJ est parti à la rencontre de nouveaux copains... à moustaches ! Direction les Vagabonds du 52, où les jeunes élus ont pu passer un agréable moment avec les chats du refuge.

Au programme : découverte du lieu, échange avec l'équipe, distribution de câlins, et surtout... séance photos avec les minous ! Mais attention, ce n'était pas juste pour le fun : les clichés vont servir à créer un **calendrier scolaire 2025-2026**, 100 % solidaire.

Objectif ? Récolter un maximum de fonds pour aider le refuge à prendre soin de ses pensionnaires. Tous les bénéfices seront reversés pour soutenir leurs actions.

« C'était trop bien, les chats étaient adorables, et on est super contents de pouvoir les aider ! », ont confié plusieurs jeunes après la visite.

Le calendrier sera bientôt disponible à la vente, restez connectés sur la page Facebook du CMJ Chalindrey pour ne pas rater sa sortie !

Bravo à nos jeunes pour leur engagement... et aux chats pour leur talent de mannequins !



TRIBUNE

de l'opposition

Cet espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale en application de l'article L.2121-27-1 du CGCT Modifié par la LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 - art. 83

COIN DES GOURMANDS

à vous de jouer !



LES MANTECADOS D'Eléonore

Ingrédients : 500g de farine – 300g de sucre en poudre – 1/4l d'huile de tournesol – 1 pincée de bicarbonate – zeste de citron (ou pas) – cannelle et graines de sésame.

Mélanger tous les ingrédients jusqu'à pouvoir modeler une boule de la taille d'une noix ou un pâton en utilisant le creux des mains. Aplatir légèrement entre les mains.

Mettre du papier cuisson sur une plaque pour y déposer les gâteaux.

Saupoudrer de cannelle et/ou de graines de sésame.

Enfourner 15 min. à 180° (c'est cuit lorsque le doigt ne s'enfonce presque plus – les gâteaux ne colorent pas, ils durcissent en refroidissant).

Pour une version chocolatée, ajouter plus ou moins 2 cuillères à soupe de chocolat en poudre. Bien malaxer et si besoin rajouter un tout petit peu d'huile pour arriver à modeler le Mantecados.

Ceci est une spécialité espagnole qui se consomme aux fêtes de Noël ou autour d'un café...



Buen
sabor !

Vous avez apprécié ces petits gâteaux ? nous vous proposons un petit jeu pour aller plus loin dans la culture espagnole en reliant chaque image au bon mot...



A. Pollo

B. Naranja

C. Pescado

D. Carne

E. Casa

Solution p. 38

INFOS

pratiques



Mairie : 03 25 88 50 17

SMICTOM (ordures ménagères) : 03 25 84 43 71

Assainissement - CCSF : 03 25 88 82 03

Eaux pluviales - Mairie : 03 25 88 50 17

VEOLIA (compteur d'eau) : 09 69 32 35 54

Gendarmerie de Chalindrey : 03 25 88 92 80

Pompiers : le 18 ou le 112

Trésor Public - Langres : 03 25 87 04 18

Espace France Services (accompagnement démarches administratives et numériques) : 03 25 84 87 51

CIAS AVENIR :

Maintien à domicile et portage de repas : 03 25 84 87 48

Périscolaire Les P'tits Potes : 03 25 84 87 52

Micro-crèche Les Tous P'tits potes : 03 25 88 23 15

HORAIRES BIBLIOTHEQUE DU C.A.S.I. LORRAINE

Informations :

03 25 84 96 32

24 rue Gambetta

52600

CHALINDREY



JOURS	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	FERMÉ	14H30 à 17H30
MARDI	10H00 à 12H00	FERMÉ
MERCREDI	FERMÉ	13H30 à 18H00
JEUDI	10H00 à 12H00	13H30 à 18H00
VENDREDI	FERMÉ	13h30 à 17H30

PETIT RAPPEL...

Afin de respecter son voisinage et pour le bien-être de tous, voici les horaires autorisés pour l'utilisation d'appareils bruyants par les particuliers :

La semaine : de 8h30 à 12h et de 13h à 19h30 ;

Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Solution jeu de la page 36 :

1C - 2E - 3A - 4D - 5B



RDV DES AÎNÉS

inscrivez-vous !

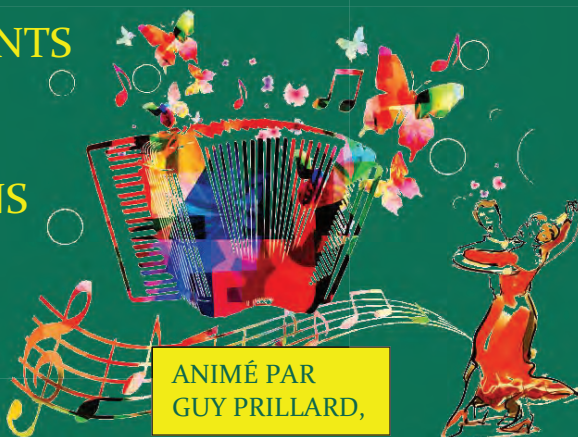
L'INFO EN +

REPAS DES AÎNÉS

DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2025

POUR LES HABITANTS
DE CHALINDREY

A PARTIR DE 70 ANS



ANIMÉ PAR
GUY PRILLARD,

RÉPONSE A RENDRE EN MAIRIE AVANT LE 1^{er} SEPTEMBRE 2025



COUPON INSCRIPTION REPAS DES AÎNÉS DE CHALINDREY :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Sera présent(e) au repas dansant du 16 novembre ☐ OUI ☐ NON

Si oui, viendra :

☐ seul(e) OU ☐ accompagné(e)* de : (nom et prénom)

Signature :

**Payant pour les accompagnants de moins
de 70 ans ou n'habitant pas Chalindrey*

CCAS de Chalindrey – 47 rue de Langres 52600 CHALINDREY

ÉTAT-CIVIL ...

du 12 déc. 2024 au 13 juin 2025



Naissances



Clément, Romy, Lyam, Lucas, Gaston,
Léandro



Mariages



4 mariages célébrés dont 2 sans accord
de communication.
BOISSET Quentin et BERTRAND Anne-
Sophie, 22 mars
FAVIN Tony et GOLTRANT Samantha,
19 avril



Décès



Michel PAGE, 13 décembre
Jean Claude PHILIPPE, 2 janvier
Miguel MIQUELCASASNOVAS, 9 janvier
Marie-Christine BEAUFILS, 10 janvier
Khachonsak TONGIN, 30 janvier
Philippe VANNESSON, 14 février
Béatrice TRIPET, 1^{er} mars
David DIAS, 6 avril
Marie-Thérèse CORDIVAL, 1^{er} mai
Marie-France VAUTHIER, 7 mai
Louis MAILLARD, 27 mai
Jacqueline LEROY, 8 juin
Jean DANJOUX, 8 juin
Michel PERRIN, 13 juin

**POUR LES HABITANTS DE CHALINDREY
VIVANT SEULS ET ÂGÉS DE 70 ANS ET PLUS.**

RÉPONSE A RENDRE EN MAIRIE AVANT LE 1^{er} SEPTEMBRE 2025



COUPON INSCRIPTION COLIS DE FIN D'ANNÉE 2025 :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél :

Atteste vivre seul(e) **sans conjoint** à mon domicile.

Et demande la livraison du colis de fin d'année.

Signature :

CCAS de Chalindrey – 47 rue de Langres 52600 CHALINDREY

ÉVÉNEMENTS

2ème semestre 2025

Don du SANG
3 juillet
7 août
9 octobre
4 décembre



Programme sous réserve de modifications

Tournoi de pétanque
ASC

6 juillet

Feux d'artifice
13 juillet
Retraite flambeaux & DJ

Fête de la Bière
Cheminots Sportifs

30 août

Forum des associations

6 sept

Journées du Patrimoine
à l'ancien cimetière

20 & 21 sept

Semaine Bleue
CIAS Avenir
6 au 10 oct

Election Miss Sorcière

4 oct

Loto
Les 4 Pattes au pays des 4 lacs

11 oct

Tour cyclo
Octobre Rose
14 oct à 8h30
mairie

Loto Escargots en folie

19 oct

Marche Rose
Pompiers
19 oct

Expo modélisme

25 & 26 oct

Fête des Sorcières
Au Fort

25 & 26 oct

Orchestre des jeunes
concert de fin de stage UAICF
30 oct

Loto Supporters Foot

31 oct

Théâtre
« Laver Maria »

8 & 9 nov

Repas des Aînés
Inscription mairie avant le 1er sept
16 nov

Sainte-Cécile

La Lyre
22 nov

Ciné Solidarité

LES RESTAURANTS DU CŒUR
LES REZELS DU CŒUR
23 nov

Portes ouvertes

6 & 7 déc

Marché de Noël
ASC

13 & 14 déc

Concert de Noël

La Lyre
21 déc